

Blois, le 1^{er} Septembre 2025

Coordination Syndicale Départementale
CSD41
35 Avenue de l'Europe
41000 Blois

A l'attention de :

Monsieur le Préfet du Loir et Cher
Mesdames et Messieurs les Maires du Loir et Cher
Mesdames et Messieurs les Président.es
des établissements publics du Loir et Cher

Objet : Préavis de grève reconductible pour les journées du 10 au 30 septembre 2025 inclus couvrant l'ensemble des salarié·es et agent·es des villes, départements, établissements publics, du logement social, des services et entreprises de l'eau et de la thanatologie.

Ce mois d'avril 2025 aura mis en évidence que l'Etat consacre 211 milliards d'euros d'aides aux entreprises sans contrepartie aucune (2267 dispositifs d'allègements ou d'exonération). Budget bien plus important que celui alloué à l'aide sociale.

Que les travailleurs et leur famille ne soient pas la préoccupation principale de nos dirigeants, en doutiez-vous ?

Et voilà qu'en juillet notre gouvernement annonce ses propositions pour le budget 2026 où tous les plus riches seront épargnés puisque leurs contributions seront moindres que les nôtre, citoyens et travailleurs de France.

Une année blanche qui « tape » sur le budget de Notre Sécurité Sociale.

Rappelons tout d'abord qu'en cette année où l'on célèbre la création des 80 ans de la Sécurité Sociale obtenu par le Conseil National de la Résistance (CNR) et que celle-ci nous appartient à nous, les travailleuses et travailleurs !

Créée en 1945, dans un contexte de reconstruction et d'élan collectif, la Sécurité sociale incarne depuis huit décennies un projet de société fondé sur la solidarité, l'universalité et la justice sociale mais depuis sa création, les gouvernements successifs avec l'appui du MEDEF n'a de cesse d'en programmer sa destruction.

Le père fondateur de Notre Sécurité Sociale, Ambroise Croizat, l'a mise en œuvre suivant le manifeste du Conseil National de la Résistance avec deux ambitions :

- Une gouvernance Etat (1/3) et Organisations syndicales (2/3),
- Une cotisation à hauteur de nos moyens pour une utilisation à hauteur de nos besoins.

Blois, le 1^{er} Septembre 2025

Vos saucissonnages permettent la création de déficits par branche et donc sa remise en cause.

Nous ne nous étendrons pas sur les 58 milliards de TVA transférés du budget vers celui de la Sécurité Sociale pour compenser les aides aux entreprises.

La TVA sociale est mise en place depuis 2019 sans que notre parlement n'ait eu son mot à dire ! Une étape de plus vers la « mise à mort » de notre modèle social.

Le budget 2026 n'épargne personne, ni les privés d'emploi, ni les précaires, ni les retraités, ni les handicapés ni les malades et la liste est longue.

Vous avez décidé que les travailleurs subiraient la double peine pour une faute commise par leurs employeurs qui ne mettent pas en place la prévention des conditions de travail.

L'usure frappe sévèrement les travailleurs qui sont expédiés vers la mise en retraite pour invalidité et vous osez évoquer la suppression de jours fériés, la rémunération de jours de congé pour au final nous retirer nos droits aux 5 semaines de congés payés.

L'employeur faute et les travailleurs sont puni 2 fois :
pécuniairement (- 10% de rémunération, augmentation de jours de carence, etc...) et sur leur santé physique et mentale.

Vous n'avez cessé de cliver la population et de nous « monter les uns contre les autres ». Pendant que l'on se bat entre nous pour trouver « un coupable », on vous oublie, vous, nos gouvernants ! Car c'est bien vous qui nous avez placé dans cette situation avec un déficit de cette ampleur.

Il n'est que la conséquence de vos politiques en faveur des entreprises et des plus riches.

La France est le pays le plus taxé au monde et ses services publics sont déléterés.

Les agents font « ce qu'ils peuvent » pour maintenir un service de qualité envers les publics.

Leurs tâches sont exercées avec des moyens insuffisants et dans des conditions de travail très dégradées.

Les services publics n'ont pas vocation à faire des bénéfices mais doivent répondre aux besoins des usagers. Nous ne sommes pas des entreprises !

Demander 5,3 milliards d'économie aux collectivités territoriales n'est pas envisageable !

Ces budgets sont la redistribution de nos impôts et l'utilisation des deniers publics mérite notre attention particulière puisque nous, citoyens, consentons à l'impôt.

Pour autant, notre consentement ne s'applique plus lorsqu'il s'agit de financer les entreprises et leurs plans de licenciements, la désindustrialisation, le manque de services public (santé, éducation, énergie, logement, sécurité, etc...), l'augmentation de la pauvreté,

Blois, le 1^{er} Septembre 2025

etc... Il y a de plus en plus de travailleurs pauvres ! Le travail n'est pas rémunéré pour assurer une vie décente.

Toutefois, nous félicitons le Sénat qui applique les revendications de notre CGT : les 32 heures mais qui n'approuve pas la taxe Zucman qui rapporterait pourtant dans l'ordre de 20 milliards d'euros et cela concernerait 1800 foyers fiscaux seulement.

Quant à la démocratie, elle est bafouée sans gêne ni état d'âmes.

Rappelons le déni du résultat des élections législatives, les textes réglementaires qui exonèrent de toute discussion et validation parlementaire, le nombre de 49.3 utilisés notamment celui qui a conduit à la réforme des retraites malgré une mobilisation des travailleurs sans précédent.

Vous agitez le drapeau de la guerre, celui de la dette et tentez de nous faire croire qu'il n'y a pas d'autre alternative. C'est violent, comme le sont les méthodes coercitives de « Management » dans nos collectivités.

Une manière de nous « asservir » et d'empêcher toute remise en cause.

Nous savons que vos orientations ne répondent pas aux besoins des travailleurs et des citoyens parce qu'elles sont injustes. C'est pourquoi nous disons STOP !

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, la coordination syndicale départementale CGT du Loir et Cher dépose un préavis de grève pour l'ensemble des agent·e·s de la Fonction Publique Territoriale, ainsi que les salarié·es du champ privé du logement social, de l'eau et du funéraire valable du :

10 au 30 septembre 2025, de 0h à 24h.

Face à des politiques antisociales et destructrices, qui s'attaquent aux droits des salarié·e·s, aux services publics et aggravent les inégalités, nous affirmons :

ça suffit !

Nos revendications sont :

Le respect de la démocratie et la paix, La sécurité sociale d'Ambroise Croizat, La fin des cadeaux fiscaux aux entreprises sans contrepartie, et la fin de l'austérité.

Une autre redistribution des richesses est possible,

Blois, le 1^{er} Septembre 2025

Nous exigeons notamment :

- Le maintien d'une indemnisation à 100 % des arrêts maladie et la suppression du jour de carence
- Des moyens budgétaires et humains à la hauteur des missions de service public,
- L'augmentation du point d'indice à 6 €.
- L'égalité salariale Femmes/ Hommes
- Le déblocage des avancements de grade et promotions internes pour tous les agent·es dès qu'ils remplissent les conditions ;
- La refonte des grilles de rémunération devant permettre un réel déroulement de carrière
- La suspension des licenciements pour inaptitude physique et déclassements injustifiés.
- La création de postes et la lutte contre la précarisation par la titularisation des agent·es contractuels et des personnes porteuses de handicap ;
- L'abrogation de la réforme des retraites et le retour à la retraite à 60 ans
- L'abrogation de la loi dite de transformation de la fonction publique
- Renforcer les moyens de la CNRACL et du fonds d'action sociale
- Le respect du dialogue social et des représentant·e-s du personnel

C'est pour toutes ces raisons que le Comité Départemental Syndical CGT issu de la Coordination Syndicale Départementale du Loir et Cher des Services publics prend ses responsabilités en déposant un préavis de grève pour l'ensemble des agent·es de la Fonction publique territoriale et des salarié·es du champ privé de notre Fédération des Services Publics pour le :

10 septembre 2025, le 11 septembre 2025, le 12 septembre 2025, le 13 septembre 2025, le 14 septembre 2025, le 15 septembre 2025, le 16 septembre 2025, le 17 septembre 2025, le 18 septembre 2025, le 19 septembre 2025, le 20 septembre 2025, le 21 septembre 2025, le 22 septembre 2025, le 23 septembre 2025, le 24 septembre 2025, le 25 septembre 2025, le 26 septembre 2025, le 27 septembre 2025, le 28 septembre 2025, le 29 septembre 2025 et le 30 septembre 2025.

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Dans cette attente, recevez Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les Président.ess des établissements publics, nos sincères salutations distinguées.

Pour la CSD CGT 41
RIVIERE Nicolas

